

Vereinigung Schweizerischer Assetmanagement- und Vermögensverwaltungsbanken
Association de Banques Suisses de Gestion
Associazione di Banche Svizzere di Gestione Patrimoniale ed Istituzionale
Association of Swiss Asset and Wealth Management Banks

VAV
ABG

ABG

**La finance
durable**
une opportunit  pour
les banques de gestion

Avant-propos	3
Salutations depuis la Berne fédérale	5
Executive Summary	6
16 priorités	8



1. Mise en perspective	11
2. Développements réglementaires	15
2.1. Évolution internationale	15
2.2. Évolution en Suisse	18
3. Situation de la branche	22
4. Priorités d'action concrètes	31

**Nous entendons
contribuer à l'atteinte
des objectifs de
l'Accord de Paris
sur le climat.**

Le changement climatique est une réalité. Du point de vue scientifique, il ne fait guère plus de doute que l'être humain est l'un des principaux responsables de l'accélération du réchauffement de la planète. Notre société et notre économie sont très largement concernées; un processus de transformation historique en vue d'une utilisation nettement plus parcimonieuse des ressources est en train de se mettre en place. L'Accord de Paris sur le climat nous indique ici la voie à suivre. La Conférence de l'ONU sur les changements climatiques (COP26), organisée en novembre 2021, devrait être l'occasion de formuler de nouveaux jalons concrets.

Dans notre rôle de banques de gestion suisses, nous entendons contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, cela en tant que membres actifs de la société et en endossant notre responsabilité vis-à-vis de notre clientèle. Les risques climatiques sont en effet également synonymes de risques d'investissement qu'il s'agit de prendre en compte. Depuis un certain temps, la durabilité et la finance durable figurent en tête de nos préoccupations. Ainsi, la lutte contre les origines et les retombées négatives du changement climatique ont été au cœur du dernier Private Banking Day qui s'est tenu cette année. Le professeur Johan Rockström, directeur de l'institut de recherche de Potsdam sur les incidences climatiques, y a présenté clairement au public les conséquences dramatiques du réchauffement de la terre d'origine anthropique. « Jamais auparavant dans l'histoire de notre civilisation, les températures sur notre planète ne sont montées aussi fortement dans un laps de temps aussi court. » Il a rappelé qu'il y avait urgence à agir pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Cet appel du professeur Rockström témoigne de l'urgence. En tant qu'acteurs de la place financière suisse, nous disposons du levier permettant de positionner la Suisse comme pôle de premier plan pour l'investissement durable. Nous sommes donc heureux que Guy Parmelin, président de la Confédération, ait mis en exergue, lors du Private Banking Day, le rôle de pionnier de notre secteur et salué les efforts déployés dans les banques de gestion. « À l'heure actuelle, nous devons nous focaliser clairement sur la finance durable si l'on veut progresser dans ce domaine à court et moyen terme », a-t-il souligné. Les conditions pour ce faire sont idéales: nous disposons d'un savoir-faire de haut niveau, d'une expérience unique dans la gestion de fortunes institutionnelles et privées, et surtout nous bénéficions de la confiance de nos clients. Nous pouvons également compter sur un État qui s'engage – y compris sur la scène internationale – pour garantir des conditions-cadres appropriées.

La présente publication montre comment l'ABG et ses membres s'engagent résolument et pourquoi. Nos membres se sont accordés sur 16 priorités concrètes dans les domaines transparence et publication, produits, conseil et offre ainsi que réduction des émissions de gaz à effet de serre, qu'ils vont mettre en œuvre dans leurs entreprises. Dans l'optique de la COP26 de novembre 2021, nous alignons ainsi nos ambitions et nos engagements climatiques sur les objectifs de l'Accord de Paris. D'autres étapes suivront. La finance durable représente à la fois une opportunité pour les banques de gestion et notre contribution pour les générations futures. À nous à présent d'apporter notre pierre à l'édifice et d'assurer ainsi l'avenir de notre place financière.

Philipp Rickenbacher
Président ABG



Zeno Staub
Vice-président ABG





invest

Projet d'architecture durable, Japon



Chers représentants des banques de gestion,


La finance durable offre à la place financière suisse la chance de renforcer encore sa compétitivité. Dans son rapport 2020 sur les services financiers durables, le Conseil fédéral a fait part d'un objectif ambitieux : faire de la Suisse une référence mondiale en matière de services financiers durables.

L'administration fédérale mène un dialogue nourri avec la branche et les milieux intéressés, et s'engage pour la mise en place d'un cadre réglementaire optimal. Les conditions-cadres doivent permettre à la place financière suisse d'améliorer continuellement sa compétitivité et au secteur financier d'apporter une contribution significative au développement durable.

Le Conseil fédéral vise une réglementation concise compatible avec les règles internationales qui est à même de créer de la sécurité juridique et d'assurer des conditions de concurrence équitables. En font notamment partie les directives contraignant les entreprises à établir un rapport climatique recommandées par le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD). Devenez moteur du changement!

Faire de la Suisse une référence mondiale en matière de services financiers durables.

Daniela Stoffel
Secrétaire d'Etat aux questions
financières internationales

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales SFI

Executive Summary

L'investissement durable est un thème de plus en plus important pour les investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou privés. Le rôle du secteur financier dans le processus de transformation vers une économie plus durable est au centre des préoccupations du grand public. Les réglementations nationales et supranationales dans le domaine de la finance durable ne cessent de se multiplier. Chacun s'accorde à dire qu'il est maintenant temps d'agir pour que les générations futures puissent continuer à profiter d'un monde dans lequel il vaille la peine de vivre.

En juin 2020, le Conseil fédéral a adopté un rapport et des lignes directrices en matière de durabilité dans le secteur financier. Il y réitère son objectif de faire de la place financière suisse une référence mondiale en matière de services financiers durables. Cela suppose des conditions-cadres qui permettent d'améliorer sans cesse la compétitivité de cette place financière suisse et d'assurer une contribution tangible au développement durable par cette dernière. À cet égard, le Conseil fédéral table davantage sur l'élaboration de normes sectorielles plutôt que sur des réglementations.

Les banques de gestion manifestent ouvertement leur intention d'accompagner activement le nécessaire processus de transformation de l'économie. Qui veut connaître le succès sur le long terme ne peut en effet faire l'impasse sur le thème de la finance durable. Cela vaut tant pour la place financière dans son ensemble que pour ses acteurs. La volonté est ici de proposer des pistes pouvant contribuer de façon mesurable à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Qui veut connaître le succès sur le long terme ne peut faire l'impasse sur le thème de la finance durable.

Que fait concrètement la branche de la gestion de fortune? Le groupe de travail «Sustainable Finance» de l'ABG a élaboré une série de propositions concrètes. Sur cette base, **16 priorités** ont été développées et adoptées. Elles concernent les trois champs d'action suivants:

- **Transparence et publication:** les normes internationales reconnues (ONU, G-20, CSF, UE) doivent être adoptées et mises en œuvre rapidement. Par ailleurs, les membres de l'ABG réalisent des tests de résistance en matière climatique.
- **Solutions d'investissement et formation:** les banques de gestion assurent la formation de base et continue de leurs collaborateurs, de sorte que ces derniers puissent assurer un suivi de leurs clients dans une optique durable. Par ailleurs, elles proposent à leur clientèle des solutions diversifiées d'investissement durable.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre:** le troisième domaine vise une réduction aussi importante que possible des émissions de CO₂ des différents instituts financiers, en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

À travers ses 16 priorités, l'ABG indique clairement les mesures déjà en cours de mise en œuvre ou planifiées dans la branche de la gestion de fortune suisse afin d'assurer une position encore plus solide par rapport à la concurrence. Les membres de l'ABG affichent une grande détermination à mettre en œuvre ou à s'atteler à ces priorités. Dans ce cadre, un suivi sera mis en place dans la branche, et le mix de mesures sera actualisé et amélioré de manière continue.

Structure de cette brochure: les 16 priorités seront d'abord présentées en détail. Nous esquisserons ensuite l'environnement réglementaire actuellement très dynamique dans lequel opèrent les banques de gestion. Puis nous présenterons la situation actuelle en matière climatique et le champ d'action potentiel de la place financière suisse dans le contexte général des efforts nationaux consentis pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Sur cette base, nous terminerons par présenter l'orientation générale des mesures prises dans la branche de la gestion de fortune. Cette présentation englobera les efforts concrets consentis par les banques membres de l'ABG dans le domaine de la finance durable, tout comme un état de la mise en œuvre des mesures envisagées, ces dernières devant être adaptées en continu au fur et à mesure de l'évolution.

Les banques de gestion suisses peuvent et doivent apporter leur contribution à l'atteinte des objectifs climatiques de l'Accord de Paris, et elles le feront. L'ABG soutiendra ses membres de toutes ses forces dans cette démarche et les incitera à emprunter cette voie avec détermination.

16 priorités

Installation solaire, Chine

Transparence et publication



1 Signer les « Principes pour l'investissement responsable » de l'ONU (PRI) d'ici à fin 2022.



2 Commencer, d'ici à fin 2022, à mettre en œuvre les recommandations de la TCFD (« Task Force on Climate-related Financial Disclosures »).



3 Signer les « Principes pour une banque responsable » de l'ONU (PRB).



4 Appliquer la taxonomie de l'UE dans toute la mesure du possible afin de garantir une « unité de langage ».



5 Réaliser un test de résistance en matière climatique d'ici à fin 2022.



6 Dans la mesure du possible, réaliser une analyse de scénario telle que la recommande la TCFD d'ici à fin 2022.



7 Assurer un reporting transparent sur les propres mesures de réduction continue des émissions en GES des activités opérationnelles et commerciales (scope 1 à 3).

Formation et solutions d'investissement



8 Intégrer davantage les critères ESG dans les processus de recherche, de conseil et d'investissement.



9 Augmenter la part d'actifs durables (selon la définition de SSF), en particulier dans le cadre des fonds et mandats discrétionnaires.



10 Garantir que les clients soient activement abordés – selon la situation – pour discuter des opportunités et des risques des investissements durables.



11 Former les Relationship Managers aux solutions d'investissement durable (solutions ESG) d'ici à fin 2022 au plus tard.



12 Proposer, d'ici à fin 2021, au moins une solution d'investissement spéciale qui ait un impact mesurable sur l'environnement (selon l'Accord de Paris sur le climat et le scénario 1,5-2 degrés).

Réduction des émissions de GES



13 Pour les activités propres, définir d'ici à fin 2021 une trajectoire de réduction des émissions de CO₂ qui aille dans le sens de la neutralité carbone (scope 1).



14 Pour le propre Treasury Book, définir d'ici à fin 2022 une trajectoire de réduction des émissions de CO₂ qui corresponde aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et tienne compte des « Science Based Targets » (SBTs).



15 Dans la mesure où la situation le permet, proposer activement aux clients des solutions d'investissement s'inspirant de l'Accord de Paris sur le climat (scope 3).



16 Définir des stratégies d'engagement spécifiques (« Active Ownership ») d'ici à fin 2022.

engage

Les jeunes et le climat, Amérique du Sud

1. Mise en perspective

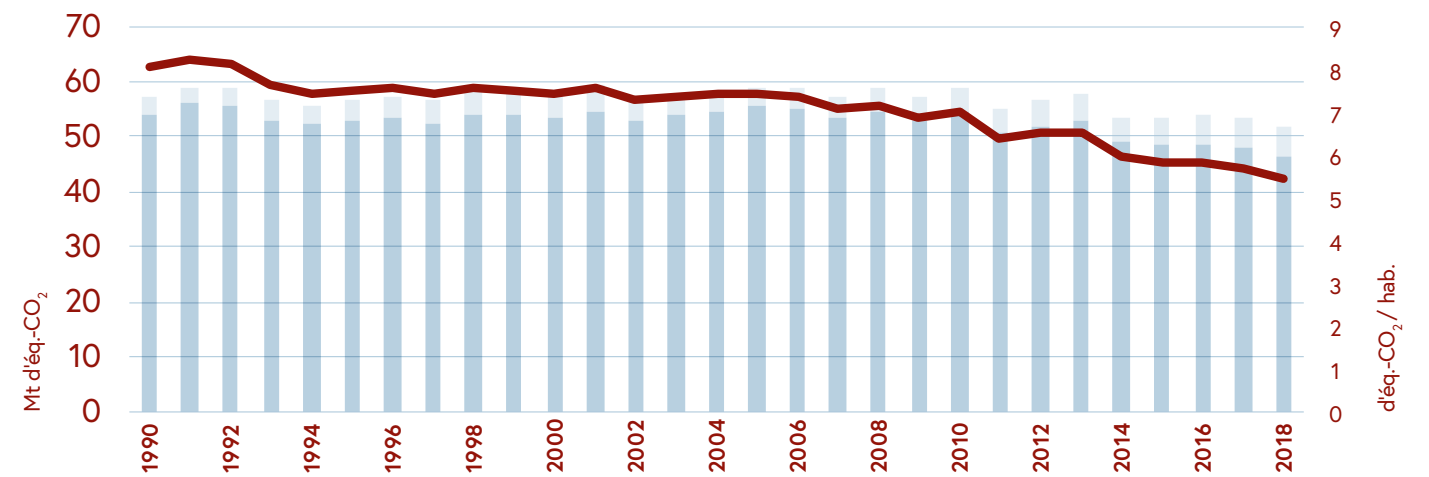
Les défis auxquels le monde politique et économique et la société font face avec le changement climatique sont aujourd'hui aussi manifestes que les phénomènes qu'il engendre, entre changements environnementaux, événements climatiques extrêmes et effets sur la biodiversité, la flore et la faune. À cela s'ajoute une utilisation toujours excessive de ressources naturelles limitées. Partout dans le monde, ces développements génèrent des coûts économiques et sociaux de plus en plus élevés. Les risques climatiques se transforment donc aussi en risques d'investissement, car le secteur financier joue un rôle important en tant que courroie de transmission entre les investisseurs et l'économie réelle.

Bien que la Suisse ait enregistré une baisse notable de ses émissions de gaz à effet de serre par habitant depuis 1990, la tendance à la diminution des émissions en termes absolus reste mesurée (voir illustration I). Se limiter à poursuivre la politique actuelle ne permettra certainement pas d'atteindre dans un avenir prévisible une Suisse libérée des émissions de CO₂. C'est la raison pour laquelle quasiment plus personne ne songe désormais à mettre en doute la nécessité d'une transformation de notre économie afin de garantir une utilisation plus durable des ressources. C'est même tout le contraire, car beaucoup estiment que cette transformation n'est pas suffisamment rapide. Ainsi, quantité de gens, organisés par exemple en initiatives et groupements d'intérêts, réclament – a minima – une mise en œuvre nettement plus ambitieuse des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Les millions de jeunes qui ont manifesté partout dans le monde pour demander une action immédiate et énergique nous l'ont une fois encore rappelé.

Les risques climatiques sont également des risques d'investissement.

Émissions totales de gaz à effet de serre de la Suisse et par habitant

Illustration I



- Transport aérien et maritime international (échelle de gauche)
- Émissions totales en Mt d'éq.-CO₂ (échelle de gauche)
- Émissions de GES par habitant (échelle de droite)

Source : inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse (OFEV 2020)

Le secteur financier – banques, sociétés d'investissement et gestionnaires de fortune – a un rôle déterminant à jouer dans ce processus de transformation dans les yeux de l'opinion publique, du monde politique et des régulateurs : l'objectif est de canaliser les flux financiers dans le sens d'une croissance durable. L'investissement durable est devenu aujourd'hui un thème important pour la quasi-totalité des investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou privés. Les banques de gestion sont très conscientes de leur responsabilité envers l'environnement, la société et les clients dans ce processus de transformation. Elles parlent activement avec leurs clients des défis, opportunités et risques d'investissement liés au changement climatique et à la reconversion durable de l'économie. Les banques de gestion veulent proposer à leurs clients des solutions d'investissement qui puissent contribuer de façon mesurable à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Elles souhaitent en outre leur offrir des opportunités pour mieux participer à ce processus de transformation en tant qu'investisseurs. Dans le cadre de leur responsabilité entrepreneuriale par rapport à l'intérêt général, de nombreuses banques de gestion s'efforcent enfin de réduire leur propre empreinte carbone conformément aux objectifs climatiques nationaux et d'en rendre compte en toute transparence. Pour sa part, l'ABG s'engage en faveur d'une place financière suisse appelée à devenir un leader à l'échelle mondiale en matière de développement durable. La devise de Winston Churchill s'applique plus que jamais :

“There is nothing wrong with change, if it is in the right direction.”



AQUILA
Independent.

Vivien Jain
CEO – Aquila AG

« La gouvernance d'entreprise durable et la finance durable devraient devenir la norme. »

Pendant longtemps, la durabilité était un label que les entreprises pouvaient utiliser pour se distinguer de manière positive, mais cette époque est révolue. Le public, les régulateurs, les clients et même les employés ont pris conscience de l'importance de la durabilité. Nous voulons promouvoir la pensée et l'action durables en tant qu'institution financière et employeur, partout où nous pouvons le faire. La gouvernance d'entreprise durable et la finance durable devraient devenir la norme à l'Aquila. Afin d'assumer nos responsabilités environnementales, sociales et économiques, nous devons adopter une vision globale de la question. Il serait indigne de confiance et incohérent que, par exemple, les critères ESG fassent partie intégrante de notre stratégie d'investissement, mais que, dans le même temps, les dons des clients ne soient pas considérés comme durables. C'est pourquoi nous sommes en train de définir une stratégie globale qui doit être mise en œuvre rapidement et, surtout, « durablement » – tant au niveau de l'exploitation que des investissements. Nos mesures vont donc de l'examen des fournisseurs et de la nomination d'un responsable « ESG » à la conception de portefeuilles modèles durables du côté des investissements.

« Investir dans l'innovation déterminera la prospérité de la prochaine génération. »

Pour moi, le développement durable consiste à concilier les intérêts économiques, environnementaux et sociaux. Afin de répondre aux besoins et attentes de la prochaine génération, il faut cibler l'allocation des capitaux pour contribuer aux objectifs de durabilité à l'échelle mondiale et, finalement, déterminer les technologies qui sont soutenues et financées.

Outre l'intégration des critères ESG dans notre processus de placement, nous élargissons constamment notre offre de technologies et d'innovations durables tout en réduisant nos investissements dans les technologies non transformatrices et inefficaces.

Je suis convaincu que la santé et la prospérité des générations futures dépendent de notre capacité à réorienter les capitaux vers des technologies durables. Le monde ne peut plus se permettre de gaspiller l'énergie et les autres ressources clés.

L'engagement d'EFG en faveur du développement durable va au-delà de l'activité bancaire. Nous renforçons notre responsabilité entrepreneuriale en définissant des mesures de durabilité afin de contribuer à l'avenir, à la fois comme entreprise et employeur de la prochaine génération.



EFG Entrepreneurial thinking.
Private banking.

Giorgio Pradelli
CEO – EFG International AG

change

Station de charge pour véhicules électriques, Autriche

2. Développements réglementaires

_____ L'activité de régulation sans cesse croissante dans le domaine de la finance durable n'est pas uniquement nationale. Au contraire, nous l'observons depuis des années à l'échelon international plus particulièrement. Comme le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières et constitue un défi mondial, diverses organisations internationales se sont saisies de la thématique et essaient à juste titre de s'entendre sur des normes au champ d'application si possible global. Ces normes sont élaborées au sein d'organes financiers internationaux, parfois avec la collaboration des autorités suisses. Le danger est néanmoins réel d'assister à une fragmentation réglementaire en raison de la formation de grands blocs économiques régionaux en concurrence et des orientations divergentes des différentes politiques énergétiques nationales. On est donc encore loin aujourd'hui d'une mise en œuvre nationale uniforme de principes de finance durable uniformisés à l'échelon international. En raison de son caractère résolument exportateur, la place financière suisse est tenue de tenir compte de cette diversité internationale, que ce soit parce qu'une grande partie de ses clients sont domiciliés à l'étranger ou parce que ses produits d'investissement sont vendus et distribués au-delà des frontières nationales. Il est dès lors d'ores et déjà probable que dans le domaine de la finance durable se posera, à un moment donné, la question de l'exportabilité des produits et services suisses et, partant, de l'équivalence de la réglementation suisse, en particulier avec le droit de l'UE.

Dans le domaine de la finance durable se pose également la question de l'exportabilité des produits et services.

2.1. Évolution internationale

_____ Dans le contexte global – au niveau du **G-20** et du **Conseil de stabilité financière** (CSF) –, le cadre référentiel de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosure (TCFD) a connu un coup d'accélérateur grâce à sa reconnaissance comme norme mondiale par les importantes parties prenantes concernées. Ce cadre référentiel introduit des règles uniformes et transparentes pour la divulgation des risques financiers liés au climat auxquels sont exposés les acteurs économiques. Ce développement doit être salué vu l'importance de règles uniformes pour des banques opérant à l'international. Dans l'intervalle, la Suisse a également adhéré au cadre référentiel TCFD (voir ci-après sous « Évolution en Suisse »). Les initiatives des **Nations Unies** méritent aussi d'être mentionnées : le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) constituent le tremplin pour atteindre les objectifs climatiques. Dans ce contexte, les **Principes pour l'investissement responsable** (PRI) des Nations Unies et les **Principes pour une banque responsable** (PRB) des Nations Unies se sont imposés dans le secteur financier. De nombreux instituts financiers en Suisse et partout ailleurs dans le monde y ont déjà adhéré. En vue de la conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) qui se tiendra en novembre 2021, « l'Alliance bancaire nette zéro » des Nations Unies a été lancée en avril. 43 des plus grandes banques du monde y ont souscrit. L'objectif est d'aligner les ambitions du secteur bancaire et ses engagements climatiques sur les objectifs de l'Accord de Paris par la collaboration et la transparence. Parallèlement à cela, des banques centrales et des régulateurs dans l'UE, en Grande-Bretagne, en Suisse, mais aussi à Singapour et Hong Kong s'intéressent de plus en plus aux risques climatiques et en tiennent davantage compte dans les tests de résistance existants.

Comme le thème de la finance durable n'a pas fait particulièrement recette aux États-Unis sous l'ère Trump, l'UE a su, durant cette période, clairement jouer un rôle de pionnier dans ce domaine. Ainsi, la mise en œuvre du Plan d'action européen a été poursuivie et, dans le contexte du plan de relance économique lié à la Covid-19, l'UE a présenté une feuille de route pour une économie européenne durable (ce que l'on appelle le « Green Deal »). Ce pacte a pour objet de créer les conditions requises pour faire de l'UE un espace neutre en carbone à l'horizon 2050. Il précise les mesures et les investissements nécessaires à cette fin, ainsi que leurs possibles modes de financement. Le 6 juillet 2021, la Commission européenne a informé des prochaines étapes de mise en œuvre du Plan d'action européen. En parallèle à la création d'un standard pour les « Green Bond », il est prévu de renforcer la régulation bancaire dans le domaine de la finance durable ainsi que de développer la taxonomie européenne. De surcroît, la Commission européenne a proposé sous le label « fit for 55 » un train de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030.

Malgré le retour des États-Unis dans l'Accord de Paris sur le climat, le risque de fragmentation des marchés financiers demeure.

Avec l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche et le retour des **États-Unis** dans l'Accord de Paris sur le climat, l'Amérique devrait jouer un rôle plus actif dans le domaine de la finance durable et de sa régulation. Cela devrait apporter une dynamique supplémentaire. Le risque de fragmentation demeure néanmoins entier, car il y a peu de chance de voir les États-Unis adopter telle quelle la taxonomie européenne. Actuellement, il faut plutôt s'attendre à l'élaboration de propres normes.

Dans l'intervalle, la **Chine** s'est aussi penchée sur le thème du développement durable et souhaiterait atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060. Dans le même temps, elle a commencé à collaborer intensivement avec l'UE dans le domaine de la taxonomie. Ce serait une très bonne chose que la Chine suive elle aussi les normes internationales.

Enfin, l'année dernière, la **Plateforme internationale sur la finance durable** (IPSF) créée par l'UE a pu accueillir de nombreux nouveaux membres, dont la Suisse. Ensemble, les 17 membres de l'IPSF représentent déjà 55% des émissions de gaz à effet de serre totales, 50% de la population mondiale et 55% du PIB mondial. Dans l'état actuel des choses, parmi les grandes économies mondiales, il ne manque à l'appel que le Brésil et les États-Unis. Cela dit, les derniers nommés devraient bientôt être également de la partie. L'objectif de l'IPSF est d'accroître la mobilisation du capital privé pour les investissements écodurables. C'est pourquoi l'IPSF offre un forum de dialogue multilatéral entre les décideurs politiques responsables de l'élaboration de mesures de régulation pour la finance durable, afin d'aider les investisseurs à identifier et exploiter des possibilités d'investissement durable contribuant réellement à la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux.



scobag
privatbank basel

Barbara Vannotti-Holzrichter
CEO – Scobag Privatbank AG

«Nachhaltigkeit ist sehr individuell und hört nicht bei den Anlagen auf.»

Sustainable Finance ist aufgrund unserer Geschichte und Eigentümer Teil unserer DNA. Wurde dem Thema früher hauptsächlich über Ausschlusskriterien begegnet, verfügen wir heute über einen eigenen ESG-Rating Prozess für die Unternehmen, in welche wir investieren. Die Umwelt-Dimension findet darin die höchste Bedeutung. Aufgrund unseres Direktanlagen-Ansatzes können wir in der Portfoliokonstruktion individuelle Präferenzen oder Schwerpunkte unserer Kunden abbilden.

Das Thema ist vielschichtig und wird nicht zuletzt durch die regulatorischen Anforderungen an die Unternehmens- und Anlageberichterstattung anspruchsvoller und komplexer. Diese Informationen den Kundenbedürfnissen entsprechend zu übermitteln und zu destillieren, um Transparenz und somit eine solide Entscheidungsgrundlage in der Beratung zu gewährleisten, ist eine wichtige Aufgabe. Wir arbeiten an einem einfachen und klaren Informationskonzept und sensibilisieren unsere Berater für die Thematik.

Als Organisation bewegen wir uns durch energietechnische Verbesserungen an unserem Gebäude in einem ersten Schritt in den nächsten 12 Monaten zur Klimaneutralität hin.

«Agir de manière responsable.»

Le passage à une économie climatiquement neutre et respectueuse des ressources est le principal défi de notre ère. Cette transition historique offre de grandes opportunités aux investisseurs, mais revêt également des risques. En tant que banque d'investissement opérant à l'échelle mondiale, nous dialoguons activement à ce sujet avec nos clients tant privés qu'institutionnels. Pour eux, il est essentiel que nos solutions de placement durable génèrent des revenus et permettent de concilier leurs décisions d'investissement avec des objectifs de placement et des valeurs spécifiques. Ces solutions sont axées au niveau international sur des entreprises dont les produits et les services tiennent compte de la rareté des ressources et du changement climatique. Nos clients bénéficient en l'espèce de la longue réussite de Vontobel dans les placements durables, qui repose sur une gestion active des actifs grâce à des centres de compétences indépendants, des équipes d'investissement très spécialisées et des analystes ESG dédiés.

Orientés vers la neutralité climatique depuis 2009, nos processus d'exploitation se caractérisent par une gestion durable des ressources. De même, nos propres investissements sont exécutés selon l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré qui est inscrit dans l'Accord de Paris sur le climat.



Vontobel

Zeno Staub
CEO – Vontobel



 **EDMOND
DE ROTHSCHILD**

François Pauly
CEO – Edmond de Rothschild
(Suisse) SA

« Faire de la richesse un point de départ pour construire le monde de demain. »

Chez Edmond de Rothschild, notre démarche s'inscrit dans l'action et dans la construction d'idées et d'approches nouvelles pour associer rentabilité et durabilité dans tout ce que nous faisons. Nous voulons être des acteurs du développement durable.

Nos priorités sont multiples car nous avons la conviction que le développement durable s'ancre dans une démarche globale qui concerne tous les aspects de notre banque. Ainsi, nos réflexions intègrent aujourd'hui le service à nos clients et les solutions d'investissement que nous leur proposons, l'engagement de nos collaborateurs, notre impact sur l'environnement ainsi que la place du capital humain dans nos modèles de croissance.

En matière d'investissement, nous sommes persuadés que les critères extra-financiers sont un moteur clé de performance sur le long terme. Nous abordons également l'innovation financière comme une source de progrès pour l'économie réelle en restant constamment tournés vers les générations futures.

Nous nous définissons comme les bâtisseurs audacieux d'un monde plus durable.

2.2. Évolution en Suisse

À l'échelon national aussi, le développement durable revêt une importance sans cesse croissante dans le secteur financier. Ainsi, en juin 2020, le **Conseil fédéral** a adopté un rapport et des lignes directrices sur le développement durable dans le secteur financier. Il y réitère son objectif de faire de la place financière suisse une référence mondiale en matière de services financiers durables. Cela suppose des conditions-cadres qui permettent à la place financière suisse d'améliorer sans cesse sa compétitivité et d'apporter une contribution tangible au développement durable. À cet égard, le Conseil fédéral table davantage sur l'élaboration de normes sectorielles plutôt que sur des réglementations. Différentes associations ont pris la balle au bond et ont élaboré des recommandations en vue d'une mise en œuvre efficace d'un processus d'investissement durable (Swiss Sustainable Finance SSF) ou d'un guide pour l'intégration des critères ESG (« Environment Social Governance ») dans le processus de conseil auprès des particuliers (Association Suisse des Banquiers ASB).

En outre, début 2021, le **Secrétariat d'État aux questions financières internationales** (SFI) a réalisé une enquête sur la nécessité d'apporter des modifications au droit des marchés financiers en raison des développements réglementaires en matière de finance durable dans l'UE ainsi que pour éviter le « greenwashing ». Dans sa prise de position, l'ASB a argué – à juste titre – qu'une distinction devait être opérée entre l'investissement et le financement. Par ailleurs, une réglementation suisse doit se concentrer sur les domaines où une équivalence avec les règles de l'UE est requise pour garantir l'exportabilité. Du point de vue suisse, une approche par étapes serait en outre judicieuse, car il reste encore de nombreuses incertitudes par rapport à la réglementation européenne et à son possible alignement sur d'autres initiatives internationales. Enfin, la résolution du problème du « greenwashing » passe par des informations transparentes et la fourniture de données de qualité et comparables par les entreprises de l'économie réelle. Sans cette base, il sera impossible, dans le travail d'analyse, de faire la clarté sur leur durabilité.

En outre, d'autres développements réglementaires actuels ont également un impact ponctuel sur la place financière. Dans ce contexte, citons notamment la **loi sur le CO₂**, qui sera soumise à votation en juin 2021. L'objectif de cette vaste révision est de voir la Suisse contribuer à maintenir l'élévation de la température moyenne sur Terre (par rapport au niveau pré-industriel) nettement sous la barre des 2 degrés et de tout mettre en œuvre pour limiter l'élévation de la température à 1,5 degré. À cette fin, la loi prévoit des mesures dans différents domaines : augmentation progressive de la taxe sur le CO₂, introduction d'une taxe sur les billets d'avion, valeurs de référence plus strictes pour les bâtiments et les nouvelles voitures, etc. S'agissant de la place financière, la loi révisée prévoit un contrôle des risques financiers micro et macroprudentiels du changement climatique par la **FINMA** et la BNS. À cet égard, il convient de mentionner que la FINMA prévoit d'introduire une obligation de publication des risques

Enfin, en 2020, l'**Office fédéral de l'environnement** (OFEV) a procédé à un test à l'échelle du secteur pour contrôler la compatibilité climatique des portefeuilles des caisses de pension, assurances et banques suisses. Ce test avait pour but de déterminer dans quelle mesure les portefeuilles contribuent à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Bien que de nombreux instituts financiers aient participé à ce test, la pertinence et la comparabilité des résultats sont encore très limitées pour l'instant, de sorte qu'il se révèle nécessaire de développer les paramètres du test en collaboration avec le secteur financier. À la lumière des résultats du premier test de compatibilité climatique, une chose est néanmoins déjà claire : les banques ne peuvent pas à elles seules, de leur propre initiative, améliorer la situation climatique. Cela requiert des efforts conjoints avec l'économie réelle, les consommateurs et les pouvoirs publics.

La résolution du problème du « greenwashing » passe par la fourniture d'informations transparentes et de données comparables de qualité de la part de l'économie réelle.

climatiques sur la base du cadre référentiel TCFD pour les banques d'importance systémique des catégories 1 et 2. De plus, la nouvelle loi sur le CO₂ doit promouvoir l'orientation des flux financiers en conformité avec les objectifs climatiques. Tout comme l'ASB, l'ABG soutient les mesures envisagées et la révision de la loi sur le CO₂.

Un autre développement marquant a été le rejet de l'initiative « Entreprises responsables » en novembre 2020, lequel a ouvert la voie au contre-projet indirect du Conseil fédéral et du Parlement. Ce dernier prévoit entre autres une obligation de reporting annuel sur des thèmes tels que les droits humains, les nuisances environnementales et la corruption.

Il est d'ores et déjà évident que le besoin de régulation ou du moins le souhait d'une régulation supplémentaire des acteurs financiers en matière de durabilité ne fléchira pas. Cela explique la multiplication des interventions politiques à l'échelon national. Du côté de la gauche plus particulièrement, il y a une volonté d'aller plus loin que ce que prévoit la loi sur le CO₂. Dans ce contexte, il convient de mentionner en particulier le Plan Climat 2021 des Vert-e-s et la stratégie en matière d'économie verte du PS. Ces deux projets visent des réglementations très strictes. La stratégie en matière d'économie verte du PS prône notamment des mesures pour que les flux financiers de la place financière suisse soient axés sur l'objectif de ramener à zéro les émissions nettes globales de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

emabale



Parc éolien offshore, mer du Nord

3. Situation de la branche

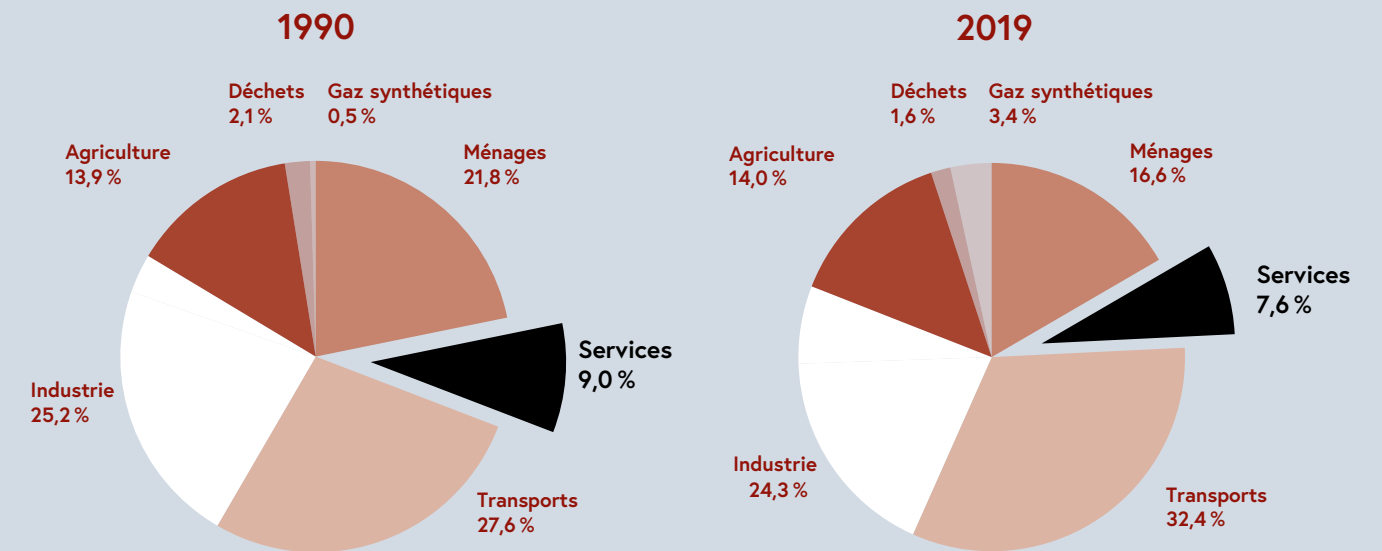
À la lumière des développements réglementaires actuels, tant en Suisse qu'à l'international, il s'agit à présent d'évaluer la situation du secteur financier suisse et en particulier de sa branche de gestion de fortune pour déterminer dans quelle mesure on peut apporter une contribution appropriée à la maîtrise de la crise climatique et au processus de transformation de l'économie réelle qu'elle exige.

Objectif climat 2050: zéro émission nette

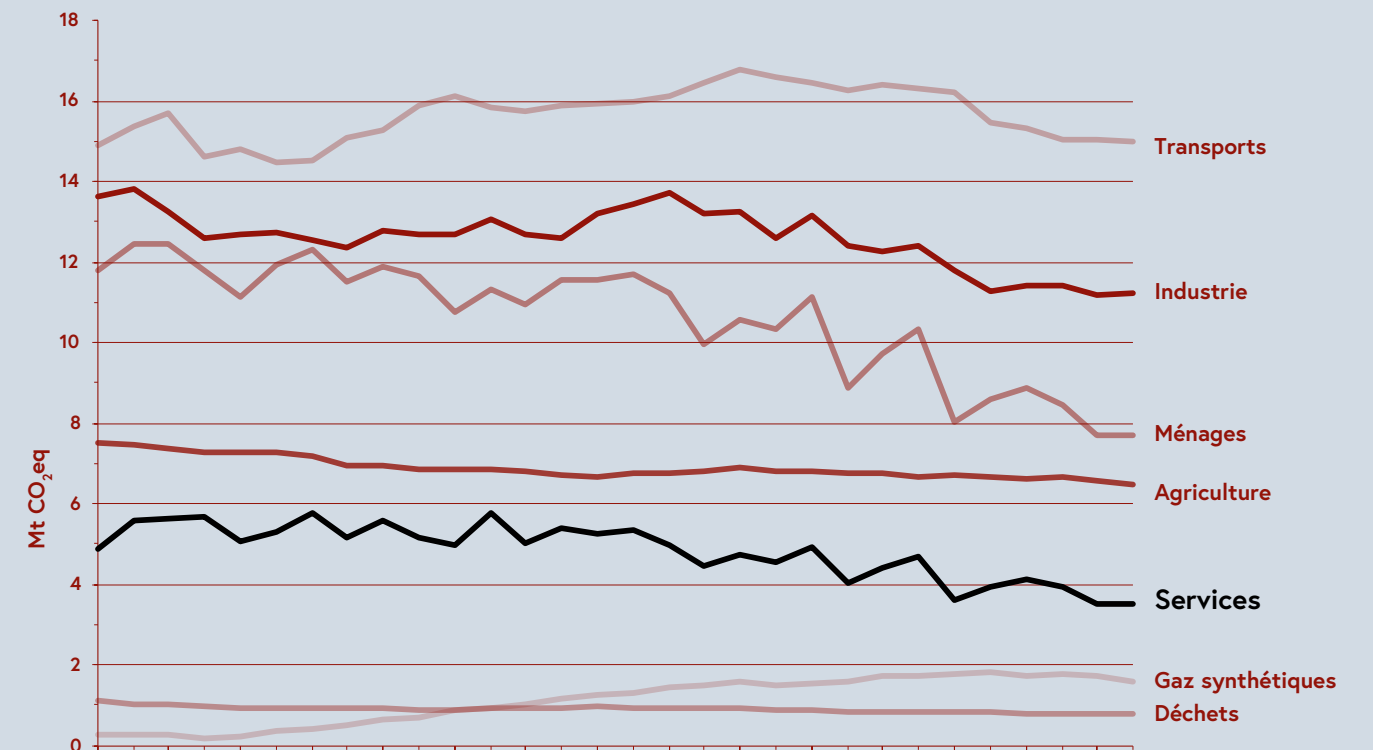
Début 2021, le Conseil fédéral a présenté la **stratégie climatique à long terme de la Suisse**. Il y a clairement identifié le niveau des émissions de gaz à effet de serre des différents secteurs et évalué leurs efforts de réduction à ce jour. Dans une perspective d'avenir, le Conseil fédéral a défini des principes de base et énuméré les mesures sectorielles possibles pour que la Suisse n'émette plus, en termes nets, de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Au total, les émissions en Suisse ont évolué comme suit (voir illustration I, page 11) : en 2018, selon **l'inventaire des gaz à effet de serre de l'OFEV**, les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse s'élevaient au total à 46,4 millions de tonnes en équivalents CO₂. Ce chiffre ne tient pas compte du transport international aérien et maritime. Par rapport à l'année de référence 1990, cela représente une baisse d'environ 14%. Malgré une croissance démographique incessante, on observe une tendance à la diminution des émissions depuis 2005 environ. Selon la méthode sectorielle utilisée dans le Protocole de Kyoto, le transport (32,4%) et l'industrie (24,3%) se taillent la part du lion dans les émissions de gaz à effet de serre, puisqu'elles représentent ensemble 56% de ces émissions (voir illustration II). La part des ménages privés s'élève à près de 16,6%, celle de l'agriculture étant plus ou moins similaire (14,0%). La part des services – auxquels sont rattachés les services financiers notamment – reste comparativement modérée, à 7,6%.

Évolution des émissions selon les secteurs

Illustration II



Source : indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse



Source : indicateurs de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre en Suisse, avril 2021

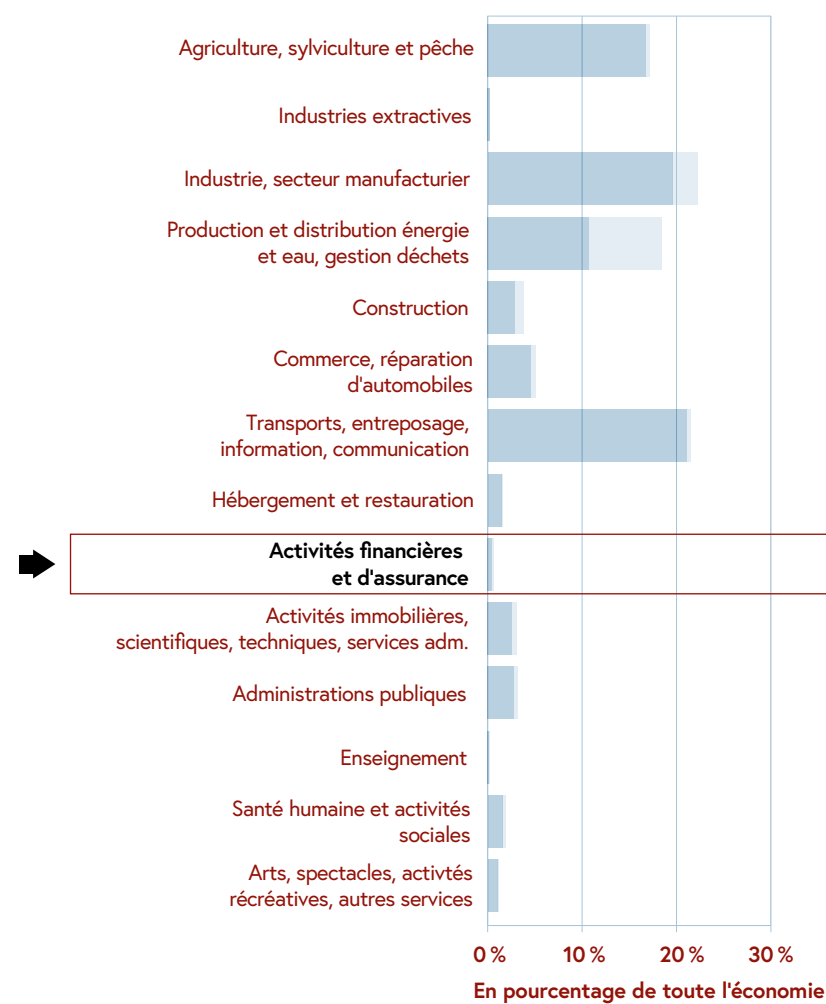
Le secteur financier ne représente que 0,5% de toutes les émissions suisses.

L'analyse des développements sectoriels fait apparaître qu'au cours des trente dernières années, ce sont principalement les ménages privés et les services qui ont réduit le plus notablement leurs émissions. Durant la même période, les parts de l'industrie et de l'agriculture sont restées stables, tandis que celle du transport a considérablement augmenté.

La **comptabilité environnementale de l'Office fédéral de la statistique (OFS)**, qui se fonde sur les comptes nationaux officiels et garantit ainsi un lien de cohérence entre les données économiques avec les données environnementales, permet d'évaluer plus précisément les émissions de gaz à effet de serre imputables directement à la place financière suisse. Ainsi, en 2018, à peine 0,3 million de tonnes en équivalents CO₂ a été attribué à la branche des services financiers et des assurances. Cela représente 0,7% des émissions de toute l'économie suisse selon la nomenclature générale des activités économiques « NOGA » (voir illustration III) et 0,5% de toutes les émissions suisses (ménages privés inclus donc).

Émissions de gaz à effet de serre par branches en 2018

Illustration III



■ Gaz à effet de serre (hors biomasse)
■ CO₂ de la combustion de biomasse

Source: OFS – Comptabilité environnementale



MAERKI BAUMANN & CO. AG
PRIVATBANK

Stephan A. Zwahlen
CEO
Maerki Baumann & Co. SA

« La coopération avec des partenaires génère la crédibilité pour les investissements durables. »

Le thème de la durabilité est un thème omniprésent dans le travail quotidien de Maerki Baumann et ce, tant pour les clients privés de toutes catégories d'âge que pour les clients institutionnels. Nous considérons qu'il en va de notre responsabilité entrepreneuriale d'être totalement transparents envers nos clientes et clients concernant l'impact de leurs placements sur l'environnement et la société. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons étendre notre collaboration avec la Globalance Banque, pionnière dans le domaine des investissements durables. La coopération avec une entreprise partenaire spécialisée génère la crédibilité et nous permet de concentrer nos compétences clés en matière de gestion de fortune indépendante et orientée à long terme. Notre Solution de Placements Modulaire offre le cadre idéal pour combiner les besoins individuels de nos clients, une stratégie de placement propre à notre banque et les critères de durabilité sélectionnés de manière cohérente.

« La finance durable relève de notre responsabilité. »

J'estime qu'il est de notre responsabilité, en tant qu'intermédiaire financier, de jouer un rôle actif face aux grandes problématiques environnementales et sociétales. Notre principal levier consiste à orienter les investissements de nos clients vers des solutions qui contribuent à relever les défis de demain. Pour ce faire, et en ligne avec les 16 priorités de l'ABG, nous avons conçu pour nos collaborateurs un programme de formation dédié à la durabilité, et développé une large gamme de stratégies fondées sur une approche responsable, avec notamment une offre de fonds Impact. Signataire des UN PRI depuis 2012, l'UBP a aussi confirmé sa mobilisation en faveur des enjeux climatiques en soutenant la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et nous sommes convaincus qu'une transparence accrue, allée à une harmonisation des produits financiers durables, est plus que jamais primordiale. Enfin, notre Banque accorde tout autant d'importance à la maîtrise de sa propre empreinte environnementale et s'est fixé pour objectif de réduire son empreinte carbone de 25% d'ici à 2025.



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Guy de Picciotto
CEO – Union Bancaire Privée, UBP SA

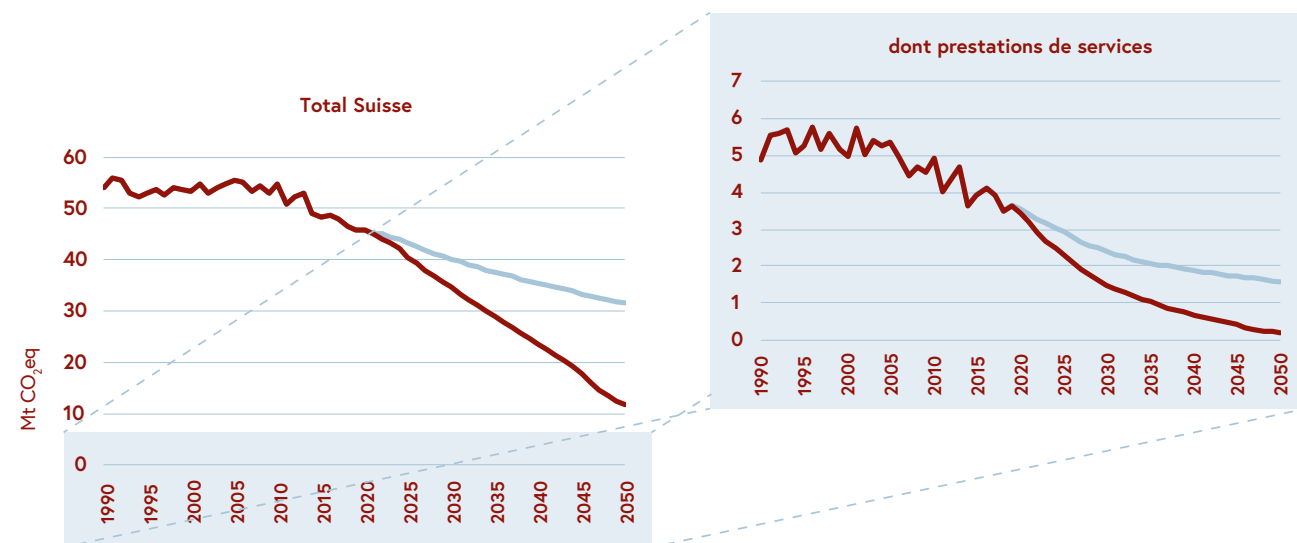
En incluant toute la chaîne d'approvisionnement (empreinte en gaz à effet de serre), la Suisse est responsable de deux fois plus d'émissions.

L'inventaire officiel des gaz à effet de serre de la Suisse est basé sur la méthode internationalement reconnue du Protocole de Kyoto et ne tient dès lors compte que des émissions générées sur le territoire suisse (« principe de territorialité »). Si, en se plaçant dans une « perspective de consommation finale », le champ est élargi aux personnes ou entreprises domiciliées en Suisse, il faut ajouter aux gaz à effet de serre émis sur le territoire national les émissions liées aux biens et services importés (ce que l'on appelle les « émissions grises »). Les émissions liées aux exportations sont alors déduites en revanche. On obtient ainsi une **empreinte en gaz à effet de serre pour la Suisse** qui inclut aussi toute la chaîne d'approvisionnement. En 2018, l'empreinte en gaz à effet de serre pour la Suisse s'est élevée à 114 millions de tonnes en équivalents CO₂, dont 65% liés aux émissions à l'étranger. Vu sous cet angle, la Suisse est responsable de deux fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que dans la méthode internationalement reconnue du Protocole de Kyoto. Ce changement ne modifie toutefois en rien l'appréciation relative au secteur financier.

En tant que **bilan intermédiaire**, on peut donc dire que le secteur bancaire est déjà aujourd'hui extrêmement respectueux du climat par rapport à d'autres branches et qu'il se trouve en bonne position pour contribuer à de nouvelles améliorations en matière climatique. L'illustration IV montre la trajectoire de réduction des émissions poursuivie par le Conseil fédéral pour l'ensemble de la Suisse (ainsi que la contribution attendue du secteur des services), laquelle doit permettre d'atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Selon le Conseil fédéral, cet objectif aurait dû être atteint de la façon suivante: dans un premier temps par la révision de la loi sur le CO₂ – avec une réduction estimée de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 – et, dans un second temps, par la mise en œuvre du très large train de mesures à long terme pour tous les secteurs qui a été défini dans la stratégie climatique du Conseil fédéral. Suite au rejet de la loi sur le CO₂, le Conseil fédéral et le monde politique sont désormais appelés à présenter rapidement de nouvelles solutions aussi bien susceptibles d'obtenir une majorité qu'aptés à atteindre progressivement l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2050

Illustration IV



— Scénario: « poursuite de la politique énergétique actuelle »

— ZÉRO Scénario « Zéro net »

Source: Conseil fédéral,
Stratégie climatique à long terme de la Suisse, 2021 –
Prognos/TEP Energy/Infras/Ecoplan 2020



Installation de filtrage du CO₂, Suisse

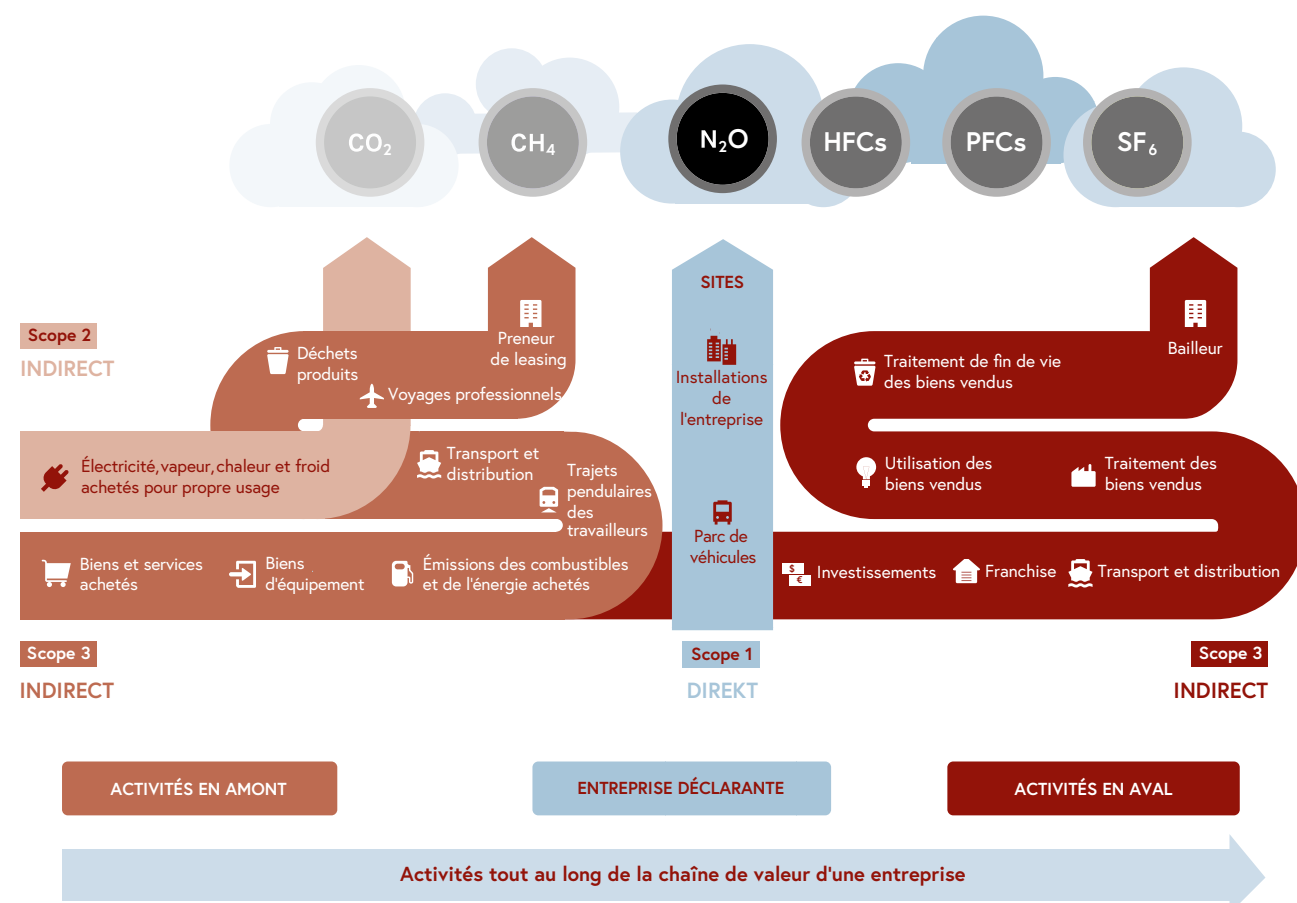
Par rapport à d'autres branches, la **neutralité climatique des activités propres** (scope 1 du « Green House Gas (GHG) Protocol ») semble à portée pour l'ensemble du secteur financier. La branche assume donc ses responsabilités premières. Qui plus est, avec ses banques, la place financière peut aussi,

- 1 comme d'autres branches, apporter une contribution supplémentaire avec des mesures en rapport avec la **qualité de son approvisionnement en énergie** (scope 2 du « GHG Protocol ») et les **activités des entreprises en amont et en aval dans la chaîne de production** (scope 3 du « GHG Protocol » : chaîne d'approvisionnement, voyages d'affaires/déplacements pendulaires, élimination des déchets, fonds gérés etc.);
- 2 apporter une contribution particulière au profit d'autres branches en raison de sa **fonction macroéconomique spécifique**.

En raison de leur rôle macroéconomique, les banques peuvent apporter une contribution particulière au profit d'autres branches.

Champs d'application du Green House Gas (GHG) Protocol

Illustration V



Source : GHG Protocol, WWF Allemagne, CDP (Carbon Disclosure Project)

L'illustration V fournit une vue d'ensemble des **possibilités** théoriques des entreprises en général **d'avoir un impact direct et indirect** (scope 1, 2 et 3) tout au long de leur chaîne de création de valeur. Concernant la dernière prestation supplémentaire et spécifique de la place financière au bénéfice d'autres branches, il convient de se demander dans quelle mesure les banques peuvent la fournir en fonction de leur domaine d'activité. La finance durable touche les trois fonctions clés de l'activité bancaire : les placements et investissements, les crédits et financements ainsi que le marché des capitaux et les émissions de titres. Vu les différents rôles qu'une banque est amenée à jouer dans chacune de ces fonctions, des instruments spécifiques doivent à chaque fois être utilisés pour garantir la durabilité. La situation est en effet différente selon qu'une banque opère dans le secteur commercial, avec des entreprises donc, ou concentre plutôt ses services sur les particuliers. Il convient également d'opérer une distinction selon que la banque agit simplement comme intermédiaire et assure dès lors une fonction de conseil à l'égard des tiers, qu'elle gère des fonds de tiers dans le cadre de mandats fiduciaires ou qu'elle investit même ses propres avoirs (trésorerie, octroi de crédits) et présente de ce fait un niveau accru de responsabilité ou de risque. Une dernière distinction doit être enfin faite entre le marché primaire et le marché secondaire : sur le marché primaire, les banques offrent un accès aux marchés financiers pour de nouvelles entreprises ou des projets d'expansion ou leur accordent les moyens financiers nécessaires et ont ainsi une influence plus directe sur l'évolution des émissions de CO₂, tandis que sur le marché secondaire, elles apportent simplement leur aide à un changement de propriétaire de titres, sans impact direct comparable sur ces émissions.

La situation diffère selon qu'une banque opère dans le secteur commercial des entreprises ou dans celui des services aux particuliers.

En résumé, on peut dire qu'une banque typique qui se spécialise, comme intermédiaire, dans la gestion de fortune pour les particuliers – et pratique dès lors peu le crédit et le propre négoce – a tendance à présenter une bien plus faible exposition et un plus faible effet de levier en matière climatique qu'une banque commerciale traditionnelle. Une comparaison internationale de la structure de la place bancaire suisse dans son ensemble fait apparaître que celle-ci – en raison de sa forte orientation sur la gestion de fortune privée – est proportionnellement moins tributaire d'activités commerciales avec des entreprises potentiellement néfastes pour le climat que d'autres grandes places financières mondiales de premier plan. Vu sa position de leader mondial dans la gestion de fortune transfrontalière, la place financière suisse peut néanmoins jouer un rôle de multiplicateur positif dans le domaine climatique et est idéalement positionnée pour s'établir durablement et de façon crédible à l'international comme une place de référence pour la finance durable.



Julius Bär

Philipp Rickenbacher
CEO – Julius Bär Gruppe AG

« Le développement durable ancré dans la tradition d'une entreprise familiale. »

En tant qu'entreprise familiale de troisième génération, cela fait près de 70 ans que chez Cornèr Banque, nous partageons une culture d'entreprise qui vise à créer de la valeur de manière responsable, avec une attention particulière portée à notre rapport au territoire, à notre rôle social et à cette vision à long terme qui nous a toujours caractérisés.

La valeur que nous accordons à la protection des générations futures de nos clients et de nos salariés fait partie intégrante de notre identité – et cela passe par une approche durable à l'intérieur et en dehors de l'univers des investissements. Au fil des années, nous avons toujours privilégié les investissements dans les entreprises familiales, à la fois pour des raisons de similitudes avec notre propre histoire et parce que nous sommes convaincus que les familles sont plus attentives aux questions sociales, environnementales et de gouvernance d'entreprise. Nous pratiquons par ailleurs une gestion active régulière en faveur des entreprises les plus vertueuses selon les critères ESG, ceci afin de minimiser les risques liés aux menaces climatiques. Nous partageons la conviction forte que pour créer de la valeur à long terme pour nos clients, nous devons continuer à miser sur la culture d'entreprise familiale responsable, celle-là même qui nous a toujours distingués jusqu'à présent.



cornèr

Vittorio Cornaro
CEO – Cornèr Banque SA

« Nous voulons donner à nos clients les moyens d'avoir un impact positif. »

La raison d'être de Julius Baer est de créer de la valeur au-delà des aspects financiers. Cela se reflète dans notre ambition de donner à nos clients, nos employés et nos partenaires les moyens d'avoir un impact positif et mesurable sur le monde. Nous poursuivons une approche holistique en matière de durabilité, qui associe un wealth management responsable et nos activités d'entreprise.

En matière de wealth management, nous nous concentrons sur la lutte contre la surexploitation des ressources naturelles et la sous-utilisation des ressources humaines. Face à ces défis mondiaux, nous avons développé un éventail de services, conçu pour accompagner nos clients à chaque étape de leur parcours sur la voie de la durabilité.

Poursuivant la mise en œuvre de notre stratégie de durabilité, nous avons développé un nouveau programme de formation, travaillons à l'amélioration de notre reporting et à l'élaboration de notre stratégie climatique, un agenda qui fait écho aux priorités définies par ABG. Le secteur financier a un rôle important à jouer en matière de durabilité, et je suis convaincu que ces priorités constituent une avancée importante pour le private banking.

4. Priorités d'action concrètes

La finance durable est tout à la fois un défi et une chance pour la branche de la gestion de fortune. Il ne fait aucun doute que la place financière suisse a le potentiel d'occuper la position mondiale dans le domaine de la finance durable. Les conditions en sont réunies : un savoir-faire de haut niveau, une expérience unique dans la gestion de fortune pour le compte de clients tant institutionnels que privés et un État qui s'engage – y compris sur la scène internationale – pour créer des conditions-cadres appropriées. Il faut savoir aussi que le succès à long terme passera également par le thème de la finance durable. Cela vaut pour la place financière dans son ensemble comme pour ses acteurs.

La finance durable est tout à la fois un défi et une chance pour la branche de la gestion de fortune.

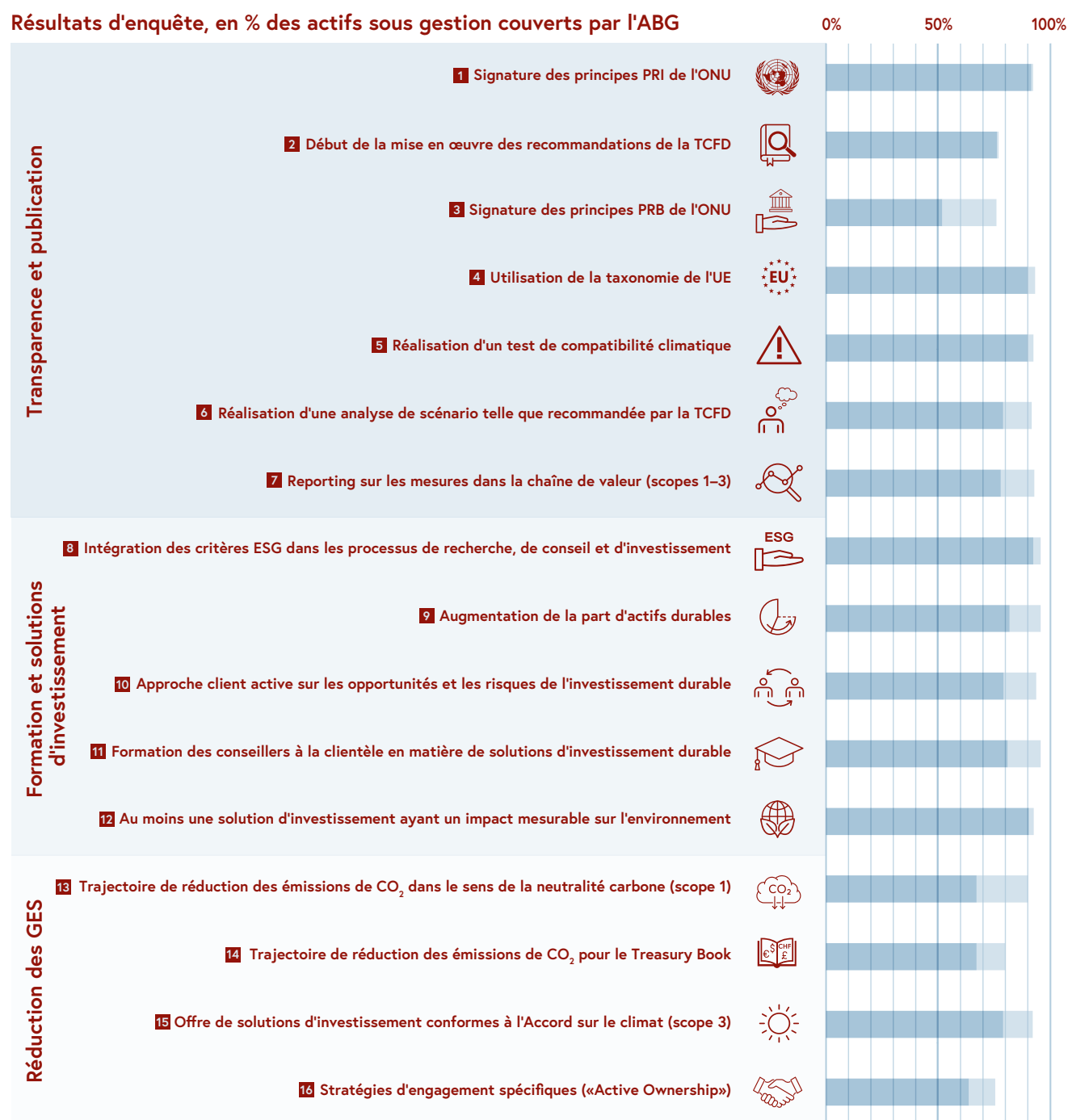
Que fait au juste la branche de la gestion de fortune? Ce chapitre présente l'orientation générale des mesures prises dans la branche : notre propos est de montrer ce que font concrètement les banques membres de l'ABG dans le domaine de la finance durable et de faire le point sur la mise en œuvre des mesures imaginées, étant entendu que ces mesures seront réanalysées et adaptées en continu au fur et à mesure de l'évolution des choses.

En juin 2020, l'ASB a publié ses positions de principe ainsi qu'un guide de la finance durable. L'ambition de la place financière de jouer un rôle de premier plan dans ce domaine à l'échelon mondial y est manifesté. Sur cette base, l'ABG a créé un groupe de travail finance durable. Vu leur responsabilité envers leurs clients et la société, les banques membres de l'ABG entendent en effet concrétiser leurs activités et leurs ambitions dans le domaine du développement durable. Dans cet esprit, le groupe de travail finance durable a formulé des propositions sectorielles concrètes pour de possibles nouvelles mesures. **16 priorités** ont été définies (voir la liste détaillée en page 9 ainsi que l'illustration VI) et soumises au Comité de l'ABG pour un suivi des prochaines étapes avec les instituts membres et de leur mise en œuvre en particulier. En résumé, ces priorités se répartissent entre **trois grands champs d'action** (« transparence et publication », « solutions d'investissement et formation » et « réduction des émissions en GES ») et se présentent comme suit :

Les mesures dans le premier domaine, celui de la **transparence et de la publication**, consistent principalement à adopter suffisamment tôt et à mettre en œuvre les normes internationales reconnues (ONU, G-20, CSB, UE), et à réaliser des tests de résistance en matière climatique. Dans le deuxième domaine, celui de **l'interaction avec les clients**, il s'agit d'une part d'assurer, par la formation de base et continue des collaborateurs, que ces derniers soient en mesure d'assurer un suivi tout à fait compétent et proactif de leurs clients dans une optique durable et de gérer leurs portefeuilles en conséquence. De l'autre, il faut veiller à ce que les clients se voient proposer des solutions d'investissement durable aussi diverses que possible, qui soient susceptibles d'avoir un impact mesurable sur l'environnement sans pour autant faire de compromis au niveau de la rentabilité, au contraire même. Le troisième domaine vise une « **réduction des émissions de CO₂** aussi importante que possible, » en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Cela passe notamment et principalement par des mesures liées aux processus opératifs de fonctionnement, à la gestion des avoirs propres et aux domaines où la banque a une influence en raison de ses positions financières.

Priorités pour les banques de gestion

Illustration VI



■ en cours de mise en œuvre
■ planifié ou comme objectif

Ces priorités indiquent clairement la direction des mesures concrètes déjà en cours de mise en œuvre ou planifiées dans la branche de la gestion de fortune afin de lui permettre d'être dans une position de force par rapport à la concurrence. Cela doit permettre à la fois de satisfaire la demande en forte croissance dans le domaine de la finance durable et d'apporter dans le même temps une contribution concrète, en tant qu'entreprise responsable, à une économie et à une société plus durables. La **situation actuelle quant à la mise en œuvre** des 16 priorités est présentée dans l'illustration VI et est le résultat d'une enquête réalisée au printemps 2021 auprès de toutes les banques membres de l'ABG. Pour mieux mesurer l'impact potentiel, les résultats ont été pondérés selon l'importance des actifs sous gestion des différents instituts bancaires. Pour la quasi-totalité des mesures envisagées, l'enquête met en lumière la grande détermination de la branche à les mettre en œuvre ou à s'y atteler. À la lumière des développements réglementaires décrits plus haut, il faut toutefois également s'attendre prochainement à une certaine dynamique dans la branche, que ce soit au niveau des degrés de mise en œuvre ou sous la forme de nouvelles mesures. En ce sens, un suivi est mis en place dans la branche, et le mix de mesures sera actualisé et amélioré en permanence.

La transformation ne réussira qu'au prix d'un effort collectif.

Les résultats présentés sont encourageants et démontrent qu'un très grand nombre d'acteurs de la branche font activement avancer le thème de la finance durable. Les solutions d'investissement, le conseil à la clientèle et les processus opérationnels internes des banques vont ainsi être toujours plus largement orientés en fonction du principe de durabilité.

En conclusion, les acteurs du secteur sont conscients du fait qu'en raison de la diversité des banques de gestion en termes de taille, de modèles d'affaires et de ressources, une mise en œuvre efficace n'est possible qu'à des rythmes différents et ne peut pas être imposée à tous de la même manière. Le moteur d'une contribution positive tangible de la branche à la maîtrise de la crise climatique ne sera pas du ressort de la planification économique, mais relèvera de l'innovation, de la qualité de la formation, du sérieux des offres en comparaison internationale et des bienfaits d'une intense concurrence productive sur le marché de la gestion de fortune. Et ce, pour la bonne et simple raison que c'est ce que nos clients attendent de nous. Les banques de gestion suisses peuvent et doivent apporter leur contribution et elles le feront. Comme cette analyse le montre, il existe des solutions pour accélérer le changement. Les banques de gestion ont un appétit à soutenir la transformation de l'économie et à encadrer leurs clients avec toute l'énergie voulue. Ce n'est que par un mouvement commun avec les entreprises concernées qu'il sera possible de faire avancer le changement et de développer des solutions innovantes. La transformation vers une économie et une société plus propres ne réussira qu'au prix de cet effort collectif.

care

Projet de reboisement, États-Unis

Association de Banques Suisses de Gestion ABG

Case postale 820
8010 Zurich

office@vav-abg.ch
vav-abg.ch

Éditeur & rédaction

Association de Banques Suisses de Gestion ABG

Contacts

Pascal Gentinetta, directeur exécutif de l'ABG & Head Public Policy Julius Bär
Christian Schilz, président du groupe de travail de l'ABG Sustainable Finance & Head Corporate Responsibility Vontobel
Frank Wulms, Public Policy International Julius Bär

Images

Getty Images: p. 4, 8, 14, 20–21, 34
Shutterstock: page de couverture et p. 10
Keystone/Branko de Lang: p. 27

Concept & maquette
Impression
Tirage

furrerhugi. ag
Vögeli AG, Langnau
3700 ex. (allemand, français et anglais)



Les produits d'impression certifiés Cradle to Cradle® produits par Vögeli AG. À l'exception des reliures.



Centrale hydraulique, Suisse